

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 138

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Mars 1974

Le mépris de la forme n'enferme-t-il pas secrètement le mépris de la pensée ? — Le respect de la langue est presque de la morale. — Veiller sur la langue, c'est veiller sur la société elle-même.

A. Vinet

Valable, valeur, validité

« Quoi qu'il en soit de la *validité* de ces quelques réflexions, il est évident... » (*Vie protestante* du 1 III 74) : voilà un exemple parmi beaucoup d'autres de l'emploi de « validité » pour « valeur ». Comment en est-on arrivé là ?

Par le biais, apparemment, de l'adjectif « valable » détourné de son sens sous l'influence de l'anglais. A l'origine, il a un sens juridique : quittance valable, caution valable. Par extension, il a pris le sens d'admissible, acceptable : une raison, un argument valable.

Depuis quelque temps, on utilise ce terme dans le sens de « qui a de la valeur » : une œuvre *valable*, un écrivain *valable*... (en anglais, *valuable* signifie aussi bien valable que précieux, estimable, de valeur).

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)

Valable, valeur, validité (suite)

« Validité » et « valeur », bien qu'ayant la même origine latine, expriment des notions bien différentes : on dira qu'un billet de train est valable dix jours (validité), mais qu'une œuvre est de valeur.

La confusion est telle aujourd'hui que, sous l'influence du faux adjectif, on s'est mis à dire « validité » pour « valeur ».

Ajoutons que dans l'expression « interlocuteur valable », l'adjectif en cause est pris abusivement dans un autre sens encore : il s'agit d'un interlocuteur qualifié.

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)

Milices

Une information de l'A.T.S., parue le 12 février, parlait de « notre armée de *milice* ». Ce singulier est d'ailleurs assez fréquent dans la presse romande.

Une milice est un corps de troupe levé parmi les citoyens. Une armée en comprend forcément plusieurs : c'est donc une armée de milices.

Lorsqu'on parle, par analogie, de notre « parlement de milices », il est logique aussi d'utiliser le pluriel.

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)

« Structures »

« L'U.D.R. s'est efforcée de raffermir *ses structures* et son unité », écrivait un correspondant de Paris après le congrès de Nantes. L'U.D.R. a-t-elle plusieurs structures ?

C'est une habitude récente de toujours mettre ce terme au pluriel. On écrit par exemple : l'Université doit réformer *ses structures*. Elle n'en a pourtant qu'une. La structure, nous dit le dictionnaire, est la manière dont les parties d'un tout sont arrangées entre elles.

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)

« Action »

Le mois de janvier nous a valu, une fois de plus, d'entendre parler à tous les échos de l'« action mimosa ». On a pourtant plus d'une fois attiré l'attention de la Radio romande sur ce déplorable germanisme (de l'allemand *Aktion*). L'expression indiquée, en pareille circonstance, serait « opération mimosa ».

Dans d'autres cas, « action » supplante non moins abusivement « campagne ».

Dans le langage commercial, ce mot d'« action » est particulièrement malsonnant quand il remplace vente spéciale, vente-réclame, vente à prix réduits.

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)

« Mass media »

L'affreux *mass media*, qui a fait son entrée dans le Supplément du dictionnaire Robert, y est expressément désigné comme anglicisme.

Et il est superflu. On peut parler, selon les cas (le français est une langue nuancée, ne l'oublions pas !), des moyens de diffusion, des techniques de diffusion, ou encore des moyens de communication de masse.

(*Défense du français*, No 138, mars 1974)